

✱ COMPTE RENDU DE SEANCE ✱

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué le 8 décembre 2011, s'est réuni en séance publique ordinaire à l'Hôtel de Ville.

Président : Madame Martine DAVID, Maire.

Sur les 43 conseillers municipaux en exercice, à l'ouverture de la séance étaient :

PRESENTS :

Martine DAVID, Daniel GOUX, Corinne DUBOS, Françoise CHAVAGNE, Nouredine MESBAHI, Evelyne FONTAINE, Gilbert VEYRON, Véronique SCHMITT, Issam OTHMAN, Marie-Jo BASSON, Philippe NICOLINO, Catherine GUILLEN-AVEZ, Françoise BOTTURA, Willy PLAZZI, Mireille ROUVIERE, Annie TARAVEL, Christian BULAND, Nathalie FAURE, Isabelle CHANVILLARD, Nora OTHMAN, Thierry LAURENT, Céline ANDRIEU, Christine MORALES, Yannis AL MAHDI, Pascal MARION-BOURGEAT, Catherine LAVAL, Marguerite JEGER, Gilles GASCON, Gérard GROBET, Eric FROMAIN, Marie-Claire FISCHER.

ABSENTS : Riad CHERIF, Yolande LOBA, Patrice MANGEREST.

EXCUSES : Frédéric RODRIGUES, André BEYSSAC.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Gilbert BERANGER à Willy PLAZZI, Marie LORIAU à Marie-Jo BASSON, Michèle PIBOULEU à Véronique SCHMITT, Gérard HEINZ à Corinne DUBOS, Adrien DRIOLI à Catherine GUILLEN-AVEZ, Denise ROSSET-BRESSAND à Eric FROMAIN, Zeina KHAIR-LAFOND à Catherine LAVAL.

Secrétaire de séance : Monsieur Yannis AL MAHDI.

====oOo====

Madame le Maire ouvre la séance à dix-neuf heures.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ADOPTE le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2011.

.../...

= Sur proposition de Madame le Maire, l'ensemble des élus et de l'assistance observe une minute de silence en hommage à Monsieur David Guty, capitaine des sapeurs-pompiers au centre de Saint-Priest du SDIS, décédé avec ses trois enfants dans un dramatique accident de la route le 4 décembre dernier =

Communication n° 11.163 : ACTES DE GESTION : Actes de gestion accomplis par le Maire - Compte rendu de délégation (mois de novembre 2011)

Le Conseil Municipal DONNE ACTE à Madame le Maire du compte rendu des actes de gestion accomplis durant le mois de novembre 2011.

Délibération n° 11.164 : RESSOURCES HUMAINES : Evolution des postes

A l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE diverses créations et suppressions de postes (suppression d'un poste d'éducatrice jeunes enfants à temps complet et création d'un poste d'éducatrice jeunes enfants à temps non complet 80 %, suppression d'un poste de puéricultrice à temps non complet 50 % et création d'un poste de puéricultrice à temps non complet 80 %, création d'un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles à temps complet) ; DIT que les dépenses seront imputées au chapitre 012 du budget.

= Arrivée de Monsieur Chérif à 19 heures 10 =

Délibération n° 11.165 : RESSOURCES HUMAINES : Garantie « maintien de salaire »

A l'unanimité, le Conseil Municipal, dans l'attente de la pleine application du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011, ADOPTE un dispositif transitoire permettant de verser à compter du 1^{er} janvier 2012 une contribution à tout agent bénéficiant d'un contrat lui assurant un complément de rémunération en cas d'absence ayant donné lieu à une retenue sur salaire et/ou régime indemnitaire, et ce quel que soit l'organisme de prévoyance retenu par l'agent ; PREVOIT au budget 2012 les crédits nécessaires au chapitre globalisé 012.

Délibération n° 11.166 : RESSOURCES HUMAINES : Convention d'objectifs et de moyens avec l'Association du personnel de la Ville - Avenant de prolongation

A l'unanimité, le Conseil Municipal PROROGE l'actuelle convention d'objectifs et de moyens avec l'Association du personnel de la Ville dans les mêmes termes et les mêmes conditions, ce à compter du 1^{er} janvier 2012 et pour une durée d'un an ; AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant afférent tel que présenté.

= Arrivée de Madame Loba à 19 heures 20 =

Délibération n° 11.167 : AFFAIRES FINANCIERES : Débat sur les orientations budgétaires 2012

Après la présentation par Madame le Maire des grandes orientations et priorités pour 2012 puis un exposé technique par Monsieur Goux, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2012.

Délibération n° 11.168 : AFFAIRES FINANCIERES : Budget principal et budgets annexes - Exercice 2011 - Décision modificative n° 2

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions), le Conseil Municipal APPROUVE telle que présentée la décision modificative n° 2 du budget de la Ville (budget principal et budgets annexes « Usines-relais » et « Ateliers artisanaux ») pour 2011 ; compte tenu de l'intégration des résultats d'ASSICABLE dans le budget de la Ville suite à la dissolution définitive de ce syndicat intercommunal fin 2010, MODIFIE le résultat 2010 du budget principal comme suit :

- ⇒ fonctionnement : 3.596.060,45 €+ 6.894,33 €, soit 3.602.954,78 € pour le compte 002 "Résultat de fonctionnement excédentaire " reporté sur l'exercice 2011,
- ⇒ investissement : – 19.564,02 €+ 0,03 €, soit – 19.563,99 € pour le compte 001 "Résultat d'investissement déficitaire " reporté sur l'exercice 2011.

Délibération n° 11.169 : AFFAIRES FINANCIERES : Budget principal de la Ville - Autorisation de mandatement anticipé pour certaines opérations relatives au programme d'investissement 2012

A l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE, selon la liste présentée, le programme d'autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des crédits 2012 d'investissement avant le vote du budget dans la limite maximale du quart des crédits de dépense hors dette du budget 2011, soit 5.008.100 €

Délibération n° 11.170 : DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : Avenant de prolongation du CUCS de Saint-Priest 2007-2009 à 2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à signer un avenant de prolongation du CUCS 2007-2009 jusqu'au 31 décembre 2014.

Délibération n° 11.171 : DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : CUCS 2011 Octroi d'une subvention au collège Colette pour le projet « Tous au théâtre »

A l'unanimité, le Conseil Municipal, se substituant au retrait de l'État, OCTROIE une subvention de 1.000 € au collège Colette au titre du Réseau de Réussite Scolaire de Saint-Priest pour son projet d'action « Tous au théâtre » inscrit dans la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2011 ; AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de participation financière afférente et tous les documents y relatifs ; DIT que la dépense sera imputée à l'article 6574.

Délibération n° 11.172 : DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : CUCS 2011 Octroi d'une subvention à l'ASPIE pour le projet « Placement à l'emploi »

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions), le Conseil Municipal, se substituant au retrait de l'État, OCTROIE une subvention de 2.000 € à l'association ASPIE pour son projet d'action « Placement à l'emploi » inscrit dans la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2011 ; AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de participation financière afférente et tous les documents y relatifs ; DIT que la dépense sera imputée à l'article 6574.

Délibération n° 11.173 : TRANSPORT ET VOIRIE : Aménagement de la place de Manissieux - Convention de fonds de concours avec le Grand Lyon

A l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE le versement au Grand Lyon d'un fonds de concours de 300.000 euros pour la réalisation des travaux d'aménagement de la place de Manissieux ; AUTORISE Madame le Maire à signer la convention telle que présentée ainsi que tous les documents afférents ; DIT que la dépense sera imputée à l'article 204151.

Délibération n° 11.174 : TRANSPORT ET VOIRIE : Dénomination de voie - Secteur de la Cité Berliet

A l'unanimité, le Conseil Municipal DENOMME « *rue Romy Schneider* » la voie de desserte de l'opération Berliet-Tilleuls de l'office « Porte des Alpes Habitat » (voie ayant pour tenant l'avenue C Cité Berliet et pour aboutissant l'avenue Henri Germain).

Délibération n° 11.175 : TRANSPORT ET VOIRIE : Convention avec le SYTRAL pour l'expérimentation d'une ligne « Pleine lune » de Lyon à Saint-Priest - Avenant

A l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE tel que présenté l'avenant prorogeant d'une année à compter du 1^{er} janvier 2012 la convention passée avec le SYTRAL pour l'exploitation d'une navette « Pleine Lune » entre Lyon et Saint-Priest (conditions inchangées : participation de la Ville de 9.848 € correspondant à 50 % du déficit estimé) ; AUTORISE Madame le Maire à signer cet avenant ; DIT que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 657358.

Délibération n° 11.176 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : Installations classées - SDIS du Rhône - Demande d'autorisation en vue de réaménager et d'étendre le site de logistique et de formation exploité 92 rue du Dauphiné à Saint-Priest - Avis de la Commune

A l'unanimité, le Conseil Municipal DONNE un avis favorable au projet de réaménagement et d'extension du site du SDIS situé 92 rue du Dauphiné à Saint-Priest.

Délibération n° 11.177 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : Installations classées - Sté C.S.L. - Demande d'autorisation en vue du renouvellement et de l'extension de la carrière de la Petite Craz à Saint-Laurent-de Mure et Saint-Bonnet de Mure - Avis de la Commune

A l'unanimité, le Conseil Municipal EMET un avis défavorable au projet de renouvellement et d'extension de la carrière La Petite Craz exploitée par la société « Carrières de Saint-Laurent » à Saint-Laurent de Mure.

Délibération n° 11.178 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : Installations classées - Sté G.R.L. - Demande d'autorisation en vue du renouvellement de la carrière Les Broses à Saint-Bonnet de Mure - Avis de la Commune

A l'unanimité, le Conseil Municipal EMET un avis défavorable au projet de renouvellement de la carrière Les Broses exploitée par la société « Granulats Rhône Loire » à Saint-Bonnet de Mure.

Délibération n° 11.179 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : Installations classées - Sté E.J.L. - Demande d'autorisation en vue du renouvellement de la carrière Les Broses et Champanglon à Saint-Bonnet de Mure et Saint-Pierre de Chandieu ainsi que de son extension - Avis de la Commune

A l'unanimité, le Conseil Municipal EMET un avis défavorable au projet de renouvellement et d'extension de la carrière Les Broses et Champanglon exploitée par la société « Jean Lefebvre Sud-Est » à Saint-Bonnet de Mure et Saint-Pierre de Chandieu.

Délibération n° 11.180 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : Concours 2011 des maisons et balcons fleuris

A l'unanimité, le Conseil Municipal FIXE à 1.115,00 € la somme globale destinée à récompenser les divers lauréats du concours 2011 des maisons et balcons fleuris ; DECIDE que les prix seront attribués suivant le palmarès établi par le jury du concours ; DIT que la dépense afférente est inscrite à l'article 6714.

Délibération n° 11.181 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Convention d'objectifs et de moyens avec l'association syndicale de Vénissieux/Corbas/Saint-Priest

A l'unanimité, le Conseil Municipal AUTORISE la signature d'une convention d'objectifs et de moyens, telle que présentée, d'une durée d'un an, avec l'association syndicale du lotissement industriel de Vénissieux/Corbas/Saint-Priest ; DIT que la dépense afférente sera imputée à l'article 6574.

Délibération n° 11.182 : JEUNESSE ET ENFANCE : Réservation de places au sein de la crèche inter-entreprises de Saint-Priest située rue Jean Zay Conclusion d'un marché à procédure adaptée de services (articles 26-III-1° et 30 du code des marchés publics) - Autorisation de signature du marché

A l'unanimité, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à signer un marché avec l'entreprise Léa et Léo First Park pour réserver 10 berceaux au sein de l'établissement « Jaune Citron » (crèche inter-entreprises) situé rue Jean Zay, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2012 (estimation financière pour les trois ans : 310.860 euros TTC) ; DIT que la dépense sera imputée à l'article 611.

Délibération n° 11.183 : JEUNESSE ET ENFANCE : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le CPNG

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions), le Conseil Municipal DECIDE la passation avec le CPNG d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens telle que présentée, à compter du 1^{er} janvier 2012 et pour une durée de trois ans ; AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention.

Délibération n° 11.184 : AFFAIRES SPORTIVES : Renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens matériels et financiers avec l'Association Sportive de Saint-Priest, l'Entente Sportive Bouliste de Saint-Priest et l'Union des Amicales Laïques de Saint-Priest

A l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE de soutenir l'action de l'Association Sportive de Saint-Priest, de l'Entente Sportive Bouliste de Saint-Priest et de l'Union des Amicales Laïques par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens matériels et financiers passée avec chacune de ces trois associations, ce pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2012 ; AUTORISE Madame le Maire à signer lesdites conventions telles que présentées ; DECIDE de fixer annuellement, dans le cadre de la préparation budgétaire, le montant du concours financier que la Ville décidera d'apporter à chaque association en fonction de ses moyens et des projets formulés par les associations ; DIT que la dépense afférente sera imputée à l'article 6574.

Délibération n° 11.185 : RELATIONS INTERNATIONALES : Mandat spécial pour la délégation de la Ville au Burkina Faso

A l'unanimité, le Conseil Municipal DONNE mandat spécial à la délégation de la Ville composée de Madame le Maire, de Monsieur Nouredine Mesbahi et de Monsieur Gérard Heinz pour un voyage à Nouna (Burkina Faso) du 18 février au 26 février 2012, sur la base d'une enveloppe financière estimée à 4.000 € pour les frais sur place et à 3.500 € pour les billets d'avion.

Délibération n° 11.186 : VIE ASSOCIATIVE : Conventions d'objectifs et de moyens avec le centre socio-culturel La Carnière, le centre socio-culturel L'Olivier et le centre social Louis Braille - Avenants de prolongation

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions), le Conseil Municipal DECIDE la conclusion d'avenants de prolongation permettant de proroger jusqu'au 31 décembre 2012, dans les mêmes termes et les mêmes conditions, les conventions d'objectifs et de moyens conclues avec le centre socio-culturel La Carnière, le centre socio-culturel L'Olivier et le centre social Louis Braille ; AUTORISE Madame le Maire à signer ces avenants tels que présentés.

Communication n° 11.187 : COMMERCE ET ARTISANAT : Transformation d'Esprit Centre Ville en Office du Commerce

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la communication de Madame le Maire concernant le projet de transformation de l'association « Esprit Centre Ville » en « Office du Commerce ».

La séance est levée à vingt-et-une heures vingt.

**Le Maire,
Martine DAVID**